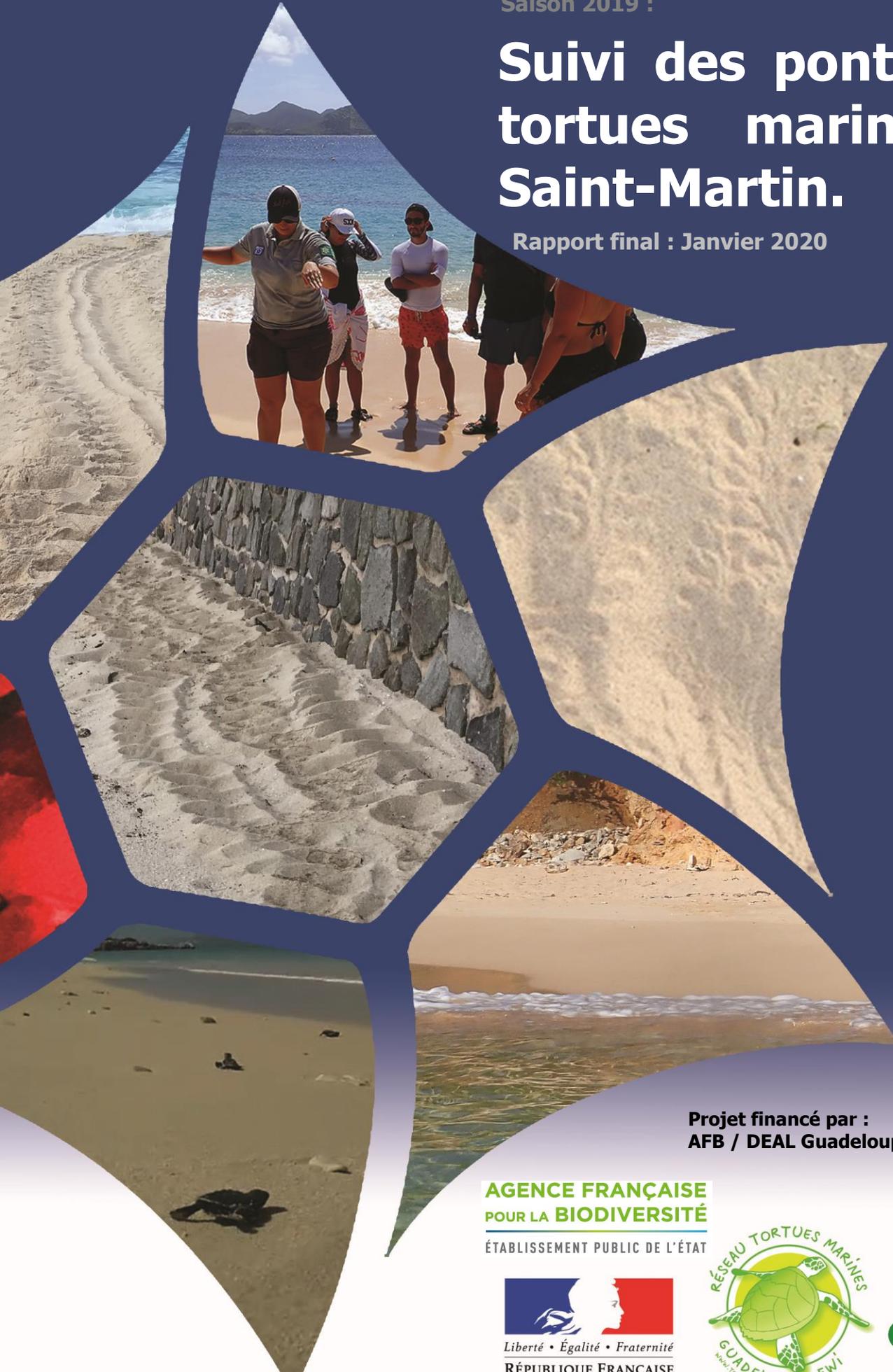




Saison 2019 :

Suivi des pontes de tortues marines à Saint-Martin.

Rapport final : Janvier 2020



Projet financé par :
AFB / DEAL Guadeloupe / AGRNSM

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

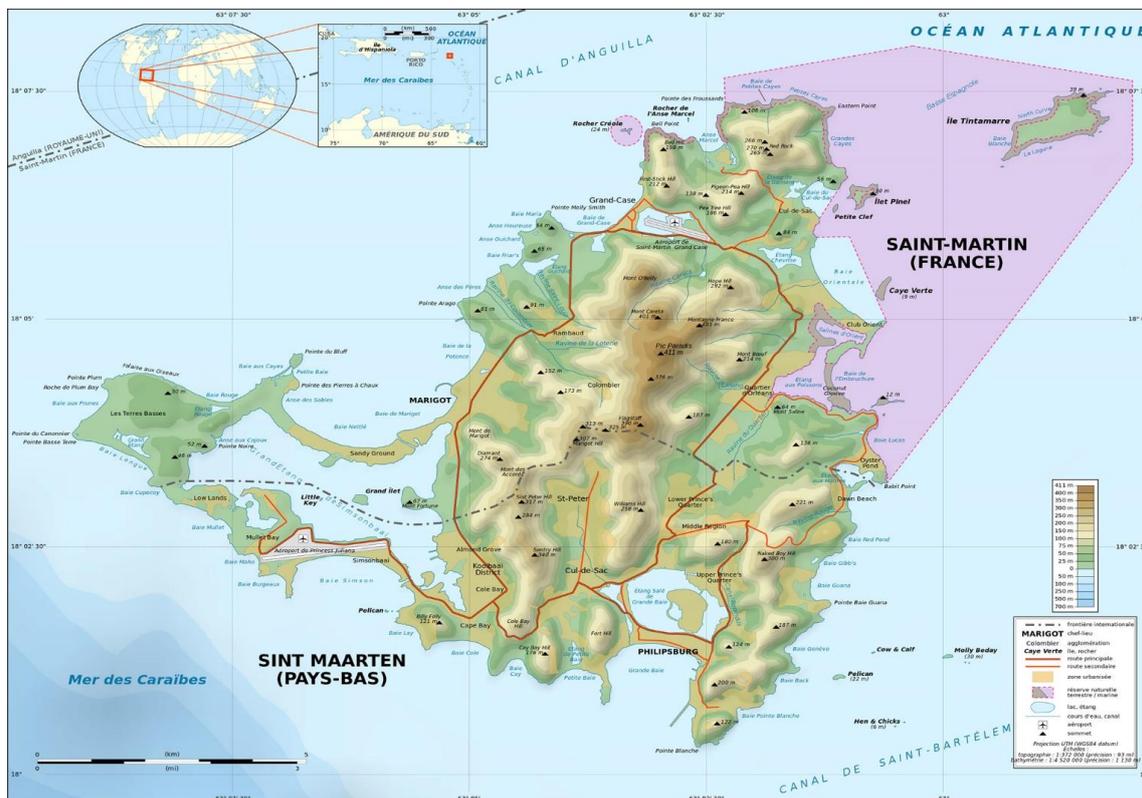
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Réserve Naturelle Nationale de Saint-Martin
 Suivi des pontes de tortues marines à Saint-Martin : Saison 2019
 Rapport final – Janvier 2020



Située au nord de l'arc antillais, à égale distance de Porto Rico et de la Guadeloupe (260 km), l'île de Saint-Martin est centrée entre Anguilla au Nord et Saint-Barthélemy au Sud-Est. Ces 3 îles forment le Banc d'Anguilla, une plate-forme insulaire peu profonde (profondeur maximum : 30 mètres). L'île de Saint-Martin couvre une superficie d'un peu moins de 90 km² (53 km² pour la partie française). Elle est composée de deux parties, Grande-Terre et Terres-Basses, reliées entre elles par deux étroits cordons littoraux qui contiennent l'étang salé de Simpson Bay, et affiche 15 km dans sa plus grande longueur et 13 km dans sa plus grande largeur. Comme presque toutes les îles des Antilles, Saint-Martin est de nature volcanique et montagneuse : son point culminant est le Pic Paradis à 424 mètres d'altitude. La côte est une succession de plages, de lagunes littorales, de zones rocheuses et de mangroves. Les îlots inhabités de Tintamarre et de Pinel se trouvent à l'est de l'île. L'intérieur est vallonné, mais comporte des secteurs plats. L'île de Saint-Martin bénéficie d'un climat tropical. La faible pluviométrie est un facteur limitant pour le développement de l'agriculture sur l'île, en revanche, elle a favorisé l'expansion du tourisme au cours de la période récente. La moyenne de température annuelle est de 28°C et l'île est exposé aux alizés de secteur Est. D'une manière générale, il est très rare que la température soit inférieure à 20°C et supérieure à 32°C.

L'île de Saint-Martin se singularise par sa division administrative entre la Collectivité française d'Outre-Mer (Saint-Martin) au Nord et un pays du royaume des Pays-Bas (Sint-Maarten) au Sud. Le rattachement administratif de Saint-Martin au Département de la Guadeloupe, en vigueur depuis 1947, a pris fin en 2007. Le processus d'évolution statutaire engagé par les îles de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin s'est en effet concrétisé par l'adoption, le 21 février 2007, d'un nouveau statut de Collectivité d'Outre-mer (COM). Le 15 juillet 2007, le Conseil territorial de la nouvelle COM est mis en place. Suite aux élections territoriales de mars 2017, Monsieur Daniel GIBBS est devenu le Président du Conseil territorial. En 2016, on y recense une population de 35 746 habitants, pour un PIB/habitant de 16 572 euros (2014). L'économie repose principalement sur le tourisme et les services associés : l'hôtellerie, la restauration.... Depuis le passage du cyclone Irma de catégorie 5 le 6 septembre 2017 qui a dévasté près de 95% du bâti de la partie française, le secteur du BTP enregistre un net regain d'activité alors que l'activité touristique peine à redémarrer.

En 1998, un Décret ministériel instaurait la création de la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Martin sur près de 3 054 ha : des espaces à 95% marins, 3% lacustres et 2% terrestres. La gestion de ces espaces naturels fut confiée à l'Association de Gestion de la Réserve Naturelle de Saint Martin, qui emploie aujourd'hui 7 salariés répartis au sein du pôle aménagement et police de la nature, du pôle scientifique et du pôle éducation à l'environnement. Les actions mises en œuvre par ce gestionnaire s'inscrivent dans la stratégie pluriannuelle fixée par un Plan de Gestion décennal. Ces espaces gérés furent labélisés RAMSAR en 2011 et SPAW en 2013.

La RNN de Saint-Martin abrite aujourd'hui une grande diversité d'écosystèmes garants d'une importante biodiversité (1 126 espèces recensées) : récifs coralliens, herbiers de phanérogames marines, mangroves, prairie aérohalines, forêt littorale xéromorphe et végétation forestière semi-décidue. Ces habitats abritent près de 21 espèces menacées, 7 espèces endémiques de l'île et 25 à l'échelle des Petites Antilles.

Résumé :

Rapport à citer sous la forme suivante :

BERGER A. et CHALIFOUR J. (2020) : Suivi des pontes de tortues marines à Saint-Martin : Saison 2019, Réserve Naturelle Nationale de Saint-Martin, 28 pages.

Conformément à son Plan de Gestion, Section Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel : « Suivre l'activité de pontes de tortues marines » (CS13) et en cohérence avec le Plan National d'Actions en faveur des tortues marines des Antilles françaises au sein du Réseau Tortues Marines de Guadeloupe mis en œuvre par l'Office Nationale des Forêts (ONF) ; l'Association de Gestion de la Réserve Naturelle de Saint-Martin (AGRNSM) coordonne depuis 2009 les actions locales sur le territoire de Saint-Martin, dans et en dehors du périmètre de la Réserve Naturelle Nationale (RNN). Une des actions phares pour l'étude des populations de tortues marines en reproduction est le suivi des pontes par le comptage des traces sur les plages de l'île, obtenu par un réseau local d'écovolontaires formés pour réaliser annuellement des patrouilles standardisées sur les sites de ponte identifiés comme prioritaires.

En 2019, une trentaine d'écovolontaires sur les 116 inscrits (133 en 2018) et coordonnée par l'AGRNSM ont permis la réalisation de 436 patrouilles (288 en 2018) sur 11 sites (10 en 2018). 251 traces d'activités de ponte (104 en 2018) ont pu être relevées, dont 137 de la nuit précédente (49 en 2018), pour un taux de réussite de 57% (49% en 2018). Cette année encore les tortues vertes sont les plus actives avec 186 traces (61 en 2018), contre 58 pour les tortues imbriquées (35 en 2018) et 7 pour les tortues luths (0 en 2018). Les sites de Baie longue (100 traces), de Baie aux Prunes (49 traces) et de Baie rouge (34 traces) restent les plus fréquentés, avec la plage du Lagon de Tintamarre (28 traces), totalisant à eux seuls près de 84% des traces observées en 2019. Les sites hors réserve restent les plus fréquentés par les tortues marines (plus de 77% des traces) et plus particulièrement par les tortues vertes. Ce constat reconduit d'année en année réaffirme l'importance du travail de sensibilisation et de veille pour la préservation de la qualité des sites de ponte situés hors réserve et plus particulièrement aux Terres Basses.

La saison 2019 est marquée par un pic d'activité enregistré en septembre, mais surtout par une recrudescence des pontes sur les sites de Saint-Martin, suite à deux années bien moins actives et suivies suite au passage du cyclone Irma. L'année 2019 est également marquée par une remobilisation des bénévoles à l'origine d'un nombre croissant de patrouilles.

Pour 2020, il convient de pérenniser le réseau local de bénévoles et d'augmenter le nombre de sites surveillés. De nouvelles études d'ores et déjà programmées permettront de renforcer les connaissances sur les menaces qui pèsent sur les tortues marines de Saint-Martin avec notamment un diagnostic de la pollution lumineuse sur les sites de ponte. Une étude inédite des interactions Homme / tortues sur les sites d'alimentation de Saint-Martin sera menée en parallèle de la mise à jour de la cartographie des biocénoses marines, conformément aux actions listées au sein du Plan de Gestion de la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Martin (CS14, CS15, ...). Ces travaux soutenus par l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) et la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Guadeloupe (DEAL), mettront aussi en œuvre d'autres actions comme la sensibilisation du grand public et des scolaires, et seront le socle indispensable à l'impulsion d'une dynamique nouvelle en collaboration avec les opérateurs touristiques ; Ces derniers seront formés aux bons gestes et un réseau de vétérinaires locaux seront formés aux soins spécifiques aux tortues marines.

Dossier suivi par :



Aude BERGER, Chargée de projet
Sous la responsabilité de Julien CHALIFOUR,
Responsable Pôle scientifique
Réserve Naturelle Nationale de Saint-Martin
11-13, Rue Barbuda
Hope Estate 2
97 150 SAINT-MARTIN
Email : reservenat.aude@yahoo.com / Tel : 06 90 47 02 13

- SOMMAIRE -

I. CONTEXTE ET OBJECTIFS	1
1. CONTEXTE	1
2. OBJECTIFS	2
II. PRESENTATION DES SITES D'ETUDE	3
1. LOCALISATION DES SITES D'ETUDE	3
2. CRITERES DE SELECTION DES SITES D'ETUDE	3
III. METHODOLOGIE	4
IV. RESULTATS	7
1. SAISON 2019	7
A. Baie aux prunes	8
B. Baie blanche	9
C. Baie longue	10
D. Baie rouge	11
E. Coralita	12
F. Galion	13
G. Grandes cayes	14
H. Lagon	15
I. Petites cayes	16
J. Autres sites	17
K. Bilan :	18
2. VARIATIONS SPATIALES ET TEMPORELLES	19
A. Variations spatiales	19
B. Variations temporelles	19
3. BILAN 2019 DES MENACES SUR LES SITES DE PONTES	21
V. BILAN ET PERSPECTIVES :	23
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :.....	24
ARTICLES DE PRESSE :.....	25

Table des Figures :

FIGURE 1: CARTE DE PRINCIPAUX SITES DE PONTE DE TORTUES MARINES SUIVIS A SAINT-MARTIN.	3
FIGURE 2: CARTE DE SITUATION DE LA PLAGE DE BAIE AUX PRUNES (GOOGLEARTH 2019)	8
FIGURE 3 : REPARTITION DES ACTIVITES DE PONTES DE TORTUES MARINES A LA BAIE AUX PRUNES EN 2019.	8
FIGURE 4: CARTE DE SITUATION DE LA PLAGE DE BAIE BLANCHE (GOOGLEARTH 2019).....	9
FIGURE 5 : REPARTITION DES ACTIVITES DE PONTES DE TORTUES MARINES A BAIE BLANCHE EN 2019.....	9
FIGURE 6: CARTE DE SITUATION DE LA PLAGE DE BAIE LONGUE (GOOGLEARTH 2019)	10
FIGURE 7 : REPARTITION DES ACTIVITES DE PONTES DE TORTUES MARINES A BAIE LONGUE EN 2019.....	10
FIGURE 8: CARTE DE SITUATION DE LA PLAGE DE BAIE ROUGE (GOOGLEARTH 2019).	11
FIGURE 9 : REPARTITION DES ACTIVITES DE PONTES DE TORTUES MARINES A BAIE ROUGE EN 2019.	11
FIGURE 10: CARTE DE SITUATION DE LA PLAGE DE CORALITA (GOOGLEARTH 2019).	12
FIGURE 11: CARTE DE SITUATION DE LA PLAGE DU GALION (GOOGLEARTH 2019).	13
FIGURE 12: CARTE DE SITUATION DE LA PLAGE DE GRANDES CAYES (GOOGLEARTH 2019).....	14
FIGURE 13 : REPARTITION DES ACTIVITES DE PONTES DE TORTUES MARINES A GRANDES CAYES EN 2019.	14
FIGURE 14: CARTE DE SITUATION DE LA PLAGE DU LAGON (GOOGLEARTH 2019).....	15
FIGURE 15 : REPARTITION DES ACTIVITES DE PONTES DE TORTUES MARINES AU LAGON (TINTAMARRE) EN 2019.	15
FIGURE 16: CARTE DE SITUATION DE LA PLAGE DE PETITES CAYES (GOOGLEARTH 2019).	16
FIGURE 17: CARTE DE SITUATION DES PLAGES DE L'ILET PINEL (GOOGLEARTH 2019).....	17
FIGURE 18: CARTE DE SITUATION DE LA PLAGE DE HAPPY BAY (GOOGLEARTH 2019).	17
FIGURE 19 : ÉVOLUTION MENSUELLE DES ACTIVITES DE PONTE DE TORTUES MARINES A SAINT-MARTIN EN 2019.	19
FIGURE 20 : ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ACTIVITES DE PONTE DE TORTUES MARINES OBSERVEES DE 2009 A 2019.....	20

Tableaux :

TABLEAU 1: SYNTHÈSE DU NOMBRE DE PATROUILLES PRÉVUS ET RÉALISÉS EN 2019 A SAINT-MARTIN.	7
TABLEAU 2 : ÉVOLUTION DE L'EFFORT D'ÉCHANTILLONNAGE ET DU NOMBRE D'ACTIVITES DE PONTE.....	20

Photos :

PHOTO 1 : TRACES DE PONTE SUR LE SITE DE BAIE LONGUE	2
PHOTO 2 : RÉUNION D'INFORMATION – RÉSEAU DES ECOVOLONTAIRES – 28/06/2019.....	6
PHOTO 3 : FORMATION DES ECOVOLONTAIRES AU « COMPTAGE TRACES », LAGON (TINTAMARRE), 16 AOÛT 2019	6
PHOTO 4 : PHOTOS-RAPPORT DES ECOVOLONTAIRES LORS DES SUIVIS 2019.....	18
PHOTO 5 : PHOTOS-RAPPORT DES MENACES SUR LES SITES DE PONTE.....	22

Sigles et abréviations :

AGRNSM	Association de Gestion de la Réserve Naturelle de Saint-Martin
RNN	Réserve Naturelle Nationale
AFB	Agence Française pour la Biodiversité
DEAL	Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Guadeloupe
ONF	Office National des Forêts
RTMG	Réseau Tortues Marines de Guadeloupe

Cm	<i>Chelonia mydas</i>
Dc	<i>Dermochelys coriacea</i>
Ei	<i>Eretmochelys imbricata</i>

I. Contexte et objectifs :

1. Contexte

Par 18°05' Nord et 63°05' Ouest, l'île de Saint-Martin se positionne sur l'arc antillais, intercalée entre Anguilla au Nord, et Saint-Barthélemy au Sud. D'une superficie de 87 km² au total, la partie française de l'île au nord, mesurant 53 km², ne laisse que 2/5^{ème} de la superficie à la partie hollandaise au sud « Sint-Maarten ».

Située dans la partie Nord de l'île, la Réserve Naturelle Nationale (RNN) occupe depuis le 3 septembre 1998, une superficie totale de 3 054 hectares (ha) : 2 796 ha d'espaces maritimes, 154 ha d'espaces terrestres et 104 ha d'espaces lacustres (Etang aux Poissons et Saline d'Orient). Dans le cadre de sa mission de maintien de la biodiversité et de préservation des différents écosystèmes marins et terrestres, en accord avec la mise en valeur économique et sociale de l'île de Saint-Martin, l'Association de Gestion de la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Martin (AGRNSM), gérante de la RNN, met en œuvre depuis 2009 un Plan de Gestion, conformément au décret n° 2005-491 du 18 mai 2005. Ce dernier visant à réduire l'effet des facteurs influençant négativement l'état de conservation de la Réserve, se décline en 9 axes (domaines d'activités).

Les tortues marines sont protégées au niveau international, national et régional depuis l'Arrêté préfectoral de 1991 sur le territoire de l'Archipel Guadeloupéen. La protection des sites de ponte est quant à elle assurée juridiquement depuis 2005 par Arrêté Ministériel (14 octobre 2005). Au terme du premier PNA tortues marines des Antilles françaises (2016), la persistance de nombreuses menaces et le maintien d'un statut de conservation défavorable, ont poussé le Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN) et le Ministère de la Transition écologique et solidaire à valider sa reconduite pour une durée de 10 ans sur les territoires de la Guadeloupe, Saint-Martin et de la Martinique. Le second PNA est aujourd'hui coordonné par l'Office National des Forêts (ONF), avec un appui local des acteurs du Réseau Tortues Marines de Guadeloupe (RTMG), dont fait partie la RNN. Deux des objectifs de ce plan concernent l'identification des sous-populations de tortues marines nidifiant aux Antilles françaises et la détermination de leur état de conservation, passant notamment par l'acquisition de connaissances relatives aux tortues marines en ponte.

Depuis 2009 et conformément au premier Plan de Gestion de la RNN, Section Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel : « Suivre l'activité de pontes des tortues marines » (CS13), un suivi annuel des sites de pontes est opéré par des écovolontaires (bénévoles) coordonnés par le gestionnaire de la RNN de Saint-Martin, l'AGRNSM. L'année 2019 fait suite à deux années de suivi difficiles dans un climat de résilience de l'île après le passage du cyclone Irma de catégorie 5 (6 septembre 2017). Cette année 2019 est donc marquée par un retour en force d'une équipe d'écovolontaires motivés et passionnés.

Ce suivi 2019 des populations de tortues marines en reproduction à Saint-Martin intervient dans le cadre du programme spécifique « Agir pour les tortues marines de Saint-Martin » (SMAR02) présenté suite à l'appel à projet « Biodiversité Outre-Mer » de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB). Ce programme d'un montant global de 99 740 euros est cofinancé par l'AFB (85%), la DEAL (10%) et l'AGRNSM (5%), pour une durée de 24 mois (2019-2021). Les objectifs du SMAR02 sont de conserver les habitats d'alimentation et de reproduction des tortues marines de Saint-Martin, et d'accompagner Saint-Martin vers une reconstruction compatible avec la préservation des tortues marines.

Les actions principales de ce programme sont :

- **Le suivi des populations locales de tortues en ponte et en alimentation,**
- **Le diagnostic « pollution lumineuse »,**
- **Et la gestion des zones de mouillage,**
- **La cartographie des biocénoses,**
- **La sensibilisation du grand public, des scolaires et des opérateurs touristiques,**
- **Et la formation d'un réseau de vétérinaires référents.**

Le présent rapport concerne la campagne 2019 de suivi des pontes de tortues marines à Saint-Martin.

2. Objectifs

L'objectif principal est la caractérisation annuelle des populations de tortues marines nidifiant sur le territoire français de Saint-Martin (en et hors réserve), en 2019.

Les objectifs spécifiques sont pour certains sites de Saint-Martin :

- Dresser un état des lieux annuel des pontes de tortues luths (*Dermochelys coriacea*),
- Dresser un état des lieux annuel des pontes de tortues imbriquées (*Eretmochelys imbricata*),
- Dresser un état des lieux annuel des pontes de tortues vertes (*Chelonia mydas*),
- Reporter les éventuelles observations des autres espèces moins représentées : la tortue caouanne (*Caretta caretta*), la tortue olivâtre (*Lepidochelys olivacea*)...
- Opérer une veille sur l'évolution de l'état des sites de ponte.



Photo 1 : Traces de ponte sur le site de Baie longue

II. Présentation des sites d'étude

1. Localisation des sites d'étude

Est défini comme site de ponte pour les tortues marines, toute surface où au moins une femelle d'une espèce quelconque de tortue marine a pondu dans des temps historiques. C'est sur cette base que des diagnostics et inventaires menés à Saint-Martin en collaboration avec le RTMG, ont permis de caractériser les plages de Saint-Martin et d'en classer les sites de ponte, de manière à en définir le caractère prioritaire en terme de mise en œuvre d'un suivi annuel de la saison de ponte.

Ainsi, 11 sites sont annuellement suivis depuis 2009 par les écovolontaires coordonnés par l'ARGNSM: 7 sites en réserve (Coralita, Le Galion, Grandes Cayes, Baie Blanche, le Lagon, Pinel et Petites Cayes) et 4 sites hors réserve (Baie longue, Baie aux Prunes, Baie Rouge et Happy Bay ; Figure 1). En 2019, le suivi n'a toujours pas pu être opéré à l'îlet Pinel, seulement un comptage ponctuel au cours de la saison a pu être fait.



Figure 1: Carte de principaux sites de ponte de tortues marines suivis à Saint-Martin.

2. Critères de sélection des sites d'étude

La sélection des sites à suivre se base sur plusieurs critères :

- **Les échanges et collaborations avec l'ONF et le RTMG,**
- **Les résultats des prospections antérieures basées sur la méthodologie de Marc GIRONDOT,**
- **Les résultats des suivis opérés à Saint-Martin depuis 2009.**

III. Méthodologie

Le protocole mis en œuvre pour le suivi des pontes de tortues marines à Saint-Martin a été élaboré sur la base de recherches bibliographiques, d'échanges avec les experts locaux (Guadeloupe/Martinique) et nationaux (MNHN), des moyens humains et matériels disponibles en interne au sein de l'AGRNSM.

L'objectif est de mettre en œuvre de manière pérenne un protocole adapté aux objectifs de gestion énoncés dans le Plan de Gestion de la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Martin de 2018-2027 (Action Connaissances et Suivi continu du patrimoine naturel n° 13) et de fournir des données conformes aux attentes de l'ONF suivant le Plan National d'Actions en faveur des tortues marines, (RNNNSM/ONF, 2017), et dans le cadre du programme d'actions locales SMAR02, financé par l'AFB et la DEAL.

Paramètres mesurés :

- Nombre de traces par espèce et par site,
- Cotation de la réussite de l'activité de ponte (pas ponte, pas ponte ?, ?, ponte et ponte ?).
- Cotation de la fraîcheur de l'activité de ponte (De la nuit, Pas de la nuit).

Protocole :

3 espèces sont principalement considérées : la tortue luth (*Dermochelys coriacea*), la tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*) et la tortue verte (*Chelonia mydas*), ainsi que deux espèces observées de manière plus anecdotique : tortue olivâtre (*Lepidochelys olivacea*), tortue caouane (*Caretta caretta*).

Les observations sont opérées à pieds, le calendrier mensuel de patrouilles prévoit à minima 2 passages par semaine, tôt le matin. Ces patrouilles sont réalisées par des écovolontaires bénévoles et par les agents de l'AGRNSM répartis sur les sites et les jours de la semaine, et sont coordonnées par le chargé de mission de l'AGRNSM. Le planning des patrouilles et les heures de mise en œuvre sont adaptés en fonction de la disponibilité des écovolontaires et des agents.

Une fois la trace ou le nid repéré, l'espèce est si possible identifiée et l'activité de ponte caractérisée selon une cotation standard. Les observations sont reportées sur des fiches de terrain ou envoyées par mail à au coordinateur local (agent AGRNSM), par la suite saisies sous une base de données, puis archivées. La nature de la trace est qualifiée selon une cotation basée sur le niveau de certitude vis-à-vis de la réussite potentielle de l'activité de ponte. L'AGRNSM se fixe annuellement un objectif d'effort d'échantillonnage minimum de 328 patrouilles à effectuer, sur les sites prioritaires.

Les écovolontaires sont formés lors de réunions « Tortues Marines » organisées par l'AGRNSM, permettant de sensibiliser le public et les écovolontaires à la biologie des espèces concernées, ainsi qu'au protocole de suivi. Cette année, deux réunions ont ainsi été organisées, le 19 avril et le 28 juin 2019. Des sorties « Comptage traces sur Tintamarre avec l'AGRNSM » sont aussi organisées pour une formation sur le terrain des écovolontaires. Ces derniers sont également formés en continu lors des échanges avec le coordinateur local sur la base de leurs retours d'observation (voir photos 2 et 3).

Des sorties nocturnes pour l'observation des pontes sont également encadrées par l'AGRNSM dans le but d'affiner la lecture des traces en permettant une meilleure compréhension du déroulement d'une activité de ponte, permettant ainsi de perfectionner la réalisation des patrouilles, de sensibiliser aux bons gestes et de renforcer la cohésion de l'équipe des bénévoles. Cette année, une sortie nocturne a été organisée sur Baie longue le 13 septembre 2019.

Toute atteinte aux sites de ponte (feux, aménagements, dérangements, ...) sera également rapporté par les écovolontaires et les agents de l'AGRNSM lors des « Comptages traces » et des sorties nocturnes.

Plan d'échantillonnage :

- Baie aux prunes,
- Baie blanche (Tintamarre),
- Baie longue,
- Baie rouge,
- Coralita,
- Galion,
- Grandes cayes,
- Le Lagon (Lagon 1, Lagon 2 et Lagon 3 ; Tintamarre),
- Petites cayes.

De plus, des suivis complémentaires ont été opérés sur un site secondaire : Happy Bay. Un suivi ponctuel a également été fait à Pinel.

Fréquence de suivi :

Les suivis sont opérés annuellement, 2 fois par semaine de Mars à Novembre sur l'ensemble des sites prioritaires identifiés, en fonction des disponibilités.

Résultats attendus :

Le but est d'opérer de manière pérenne une évaluation de l'évolution de la fréquentation des sites de ponte par les espèces nidifiant à Saint-Martin, en et hors réserve. En parallèle, une évaluation de la potentielle réussite de l'activité de ponte est effectuée par espèce. Une liste des menaces qui porte atteinte aux sites de ponte sera aussi dressée.

Collecte et bancarisation des données :

L'ensemble des données collectées l'est par des observateurs formés à ce type de suivi. Plus d'une centaine d'éco-volontaires saint-martinois a ainsi pu être formée annuellement, depuis 2009. Les fiches de terrain sont datées, numérotées et archivées après saisie dans une base de données sous Excel. Un rapport annuel est produit après traitement et synthèse des données récoltées.



Photo 2 : réunion d'information – réseau des écovolontaires – 28/06/2019



Photo 3 : formation des écovolontaires au « Comptage traces », Lagon (Tintamarre), 16 août 2019

IV. Résultats

1. Saison 2019

Sur les 328 patrouilles initialement prévues en 2019, 436 ont été effectuées dont 295 par l'équipe d'écovolontaires coordonnée par le gestionnaire de la RNN de Saint-Martin. Certains suivis ont dû être annulés du fait des conditions météorologiques (tempêtes) ou suite à des impossibilités de présence sur site. La mise en œuvre de l'ensemble de ces patrouilles n'a été rendue possible que par la participation assidue des écovolontaires.

Tableau 1: Synthèse du nombre de patrouilles prévus et réalisés en 2019 à Saint-Martin.

	Nb. Réalisées	Nb. prévues
Baie aux prunes	32	40
Baie blanche	72	40
Baie longue	47	40
Baie rouge	64	40
Coralita	58	24
Galion	29	40
Grandes cayes	20	40
Lagon	69	40
Petites cayes	9	24
Pinel	1	0
Grand case	0	0
Baie orientale	0	0
Happy bay	35	0
TOTAL	436	328

Un total de 251 traces a ainsi pu être observé au cours des suivis opérés sur les 11 sites suivis en 2019, dont 137 datant de la nuit précédente. Un total de 104 traces avait été relevé au terme des 314 patrouilles de la saison 2018. Ces résultats sont ici détaillés site par site en lien avec le diagnostic 2015 de l'état de santé de ces derniers, qui fera l'objet d'une mise à jour post-Irma en 2020.

A. Baie aux prunes

La plage de Baie aux prunes située hors réserve est formée d'un linéaire de 1 210 mètres de plage. Ce site de ponte présente un état de santé qualifié de médiocre en 2015 (note de 4,4/10 ; constructions et éclairages privés).



Figure 2: Carte de situation de la plage de Baie aux prunes (Googleearth 2019)

En 2019, 49 traces (16 en 2018) furent relevées au cours des 32 patrouilles opérées (46 en 2018), dont 44.90% de la nuit (93.75% en 2018). Parmi ces activités de ponte, 5 furent attribuées à des tortues imbriquées (3 en 2018) et 44 à des tortues vertes (13 en 2018). Le taux de réussite des activités de ponte (trace présentant des indices de la présence d'un nid abouti) est de 85.71% (50% en 2018).

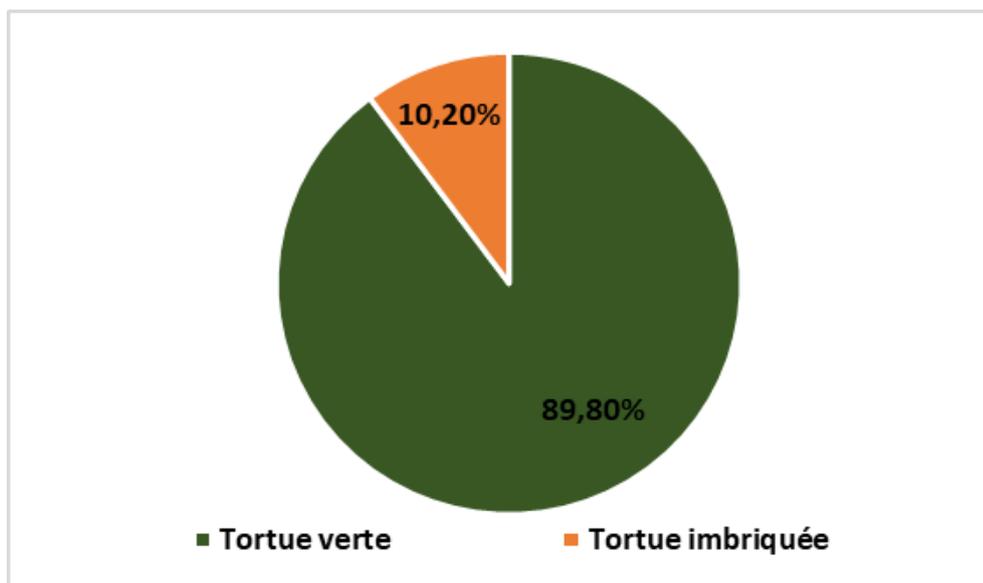


Figure 3 : Répartition des activités de pontes de tortues marines à la Baie aux prunes en 2019.

B. Baie blanche

La plage de Baie blanche située en réserve à Tintamarre, est formée d'un linéaire de 400 mètres de plage. Ce site de ponte présente un très bon état de santé en 2015 (note de 8,7/10 ; absence de construction et végétation abondante).

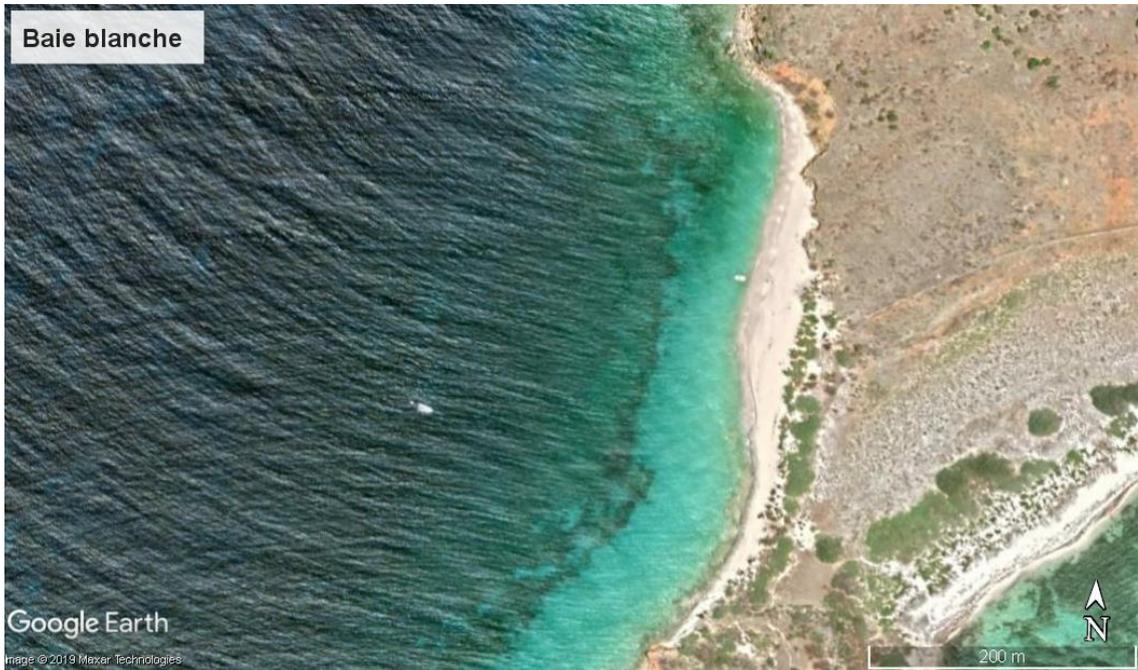


Figure 4: Carte de situation de la plage de Baie blanche (Googleearth 2019)

En 2019, 13 traces (10 en 2018) furent relevées au cours des 72 patrouilles opérées (62 en 2018), dont 46.15% de la nuit (70% en 2018). Parmi ces activités de ponte, 9 furent attribuées aux tortues imbriquées (toutes les 13 en 2018) et 4 aux tortues vertes. Le taux de réussite des activités de ponte est de 46.15% (30% en 2018).

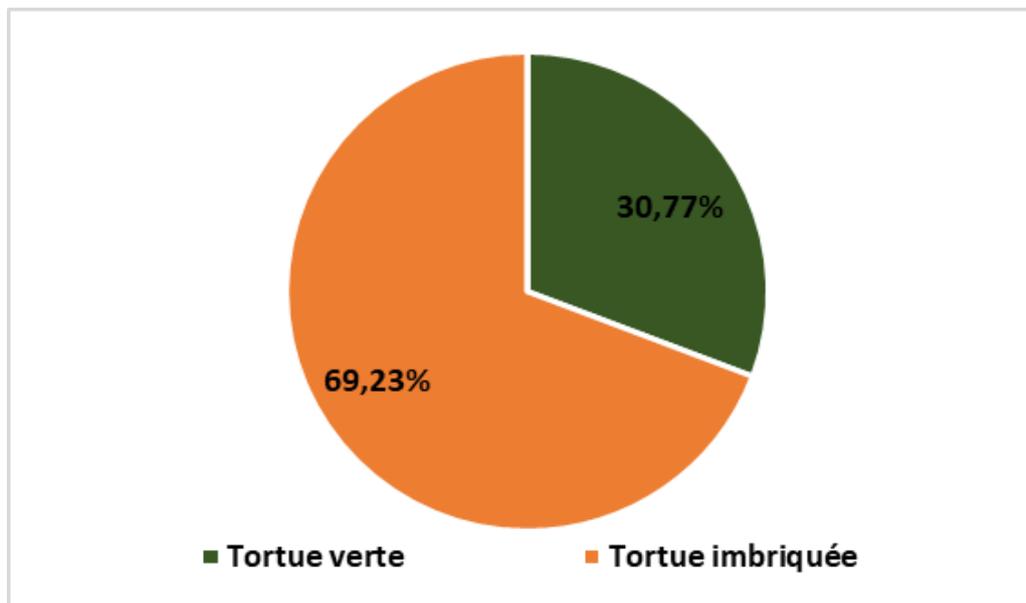


Figure 5 : Répartition des activités de pontes de tortues marines à Baie blanche en 2019.

C. Baie longue

La plage de Baie longue située hors réserve aux Terres Basses, est formée d'un linéaire de 1 810 mètres de plage. Ce site de ponte présente un état de santé médiocre en 2015 (note de 3,3/10 ; constructions et éclairages privés).



Figure 6: Carte de situation de la plage de Baie longue (Googlearth 2019)

En 2019, 100 traces (58 en 2018) furent relevées au cours des 47 patrouilles opérées (22 en 2018), dont 62% de la nuit (38% en 2018). Parmi ces activités de ponte, 91 furent attribuées aux tortues vertes (42 en 2018), 4 aux tortues imbriquées (12 en 2018) et 5 aux tortues luths (0 en 2018). Le taux de réussite des activités de ponte est de 56% (59% en 2018).

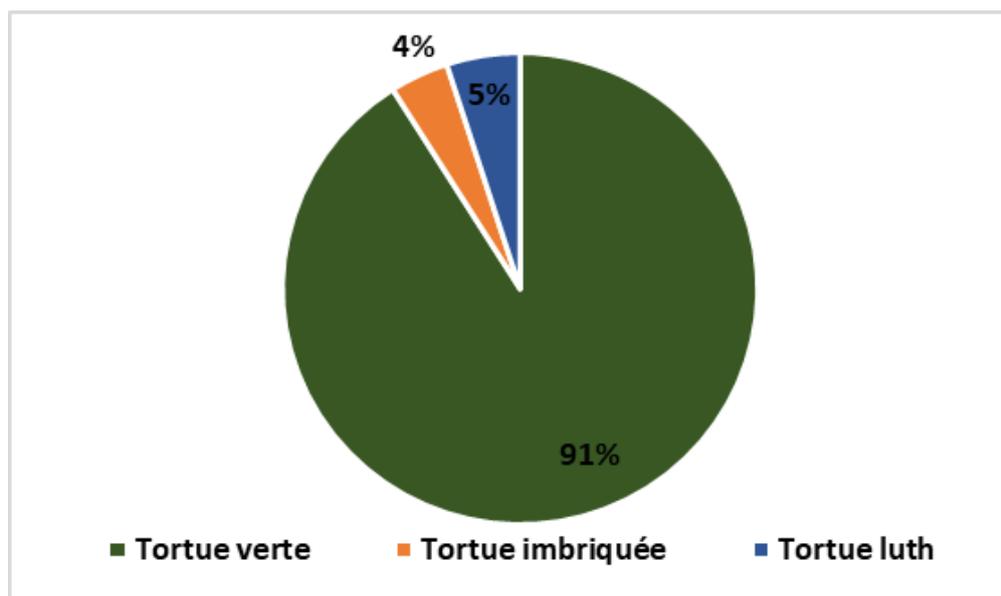


Figure 7 : Répartition des activités de pontes de tortues marines à Baie longue en 2019.

D. Baie rouge

La plage de Baie rouge située hors réserve aux Terres Basses, est formée d'un linéaire de 1 544 mètres de plage. Ce site de ponte présente un bon état de santé en 2015 (note de 5/10 ; constructions et éclairages privés).



Figure 8: Carte de situation de la plage de Baie rouge (Googlearth 2019).

En 2019, 34 traces (15 en 2018) furent relevées au cours des 64 patrouilles opérées (26 en 2018), dont presque 56% de la nuit (13% en 2018). Parmi ces activités de ponte, 15 furent attribuées aux tortues vertes (6 en 2018), 17 aux tortues imbriquées (7 en 2018) et 2 aux tortues luths (0 en 2018). Le taux de réussite des activités de ponte est de 32% (40% en 2018).

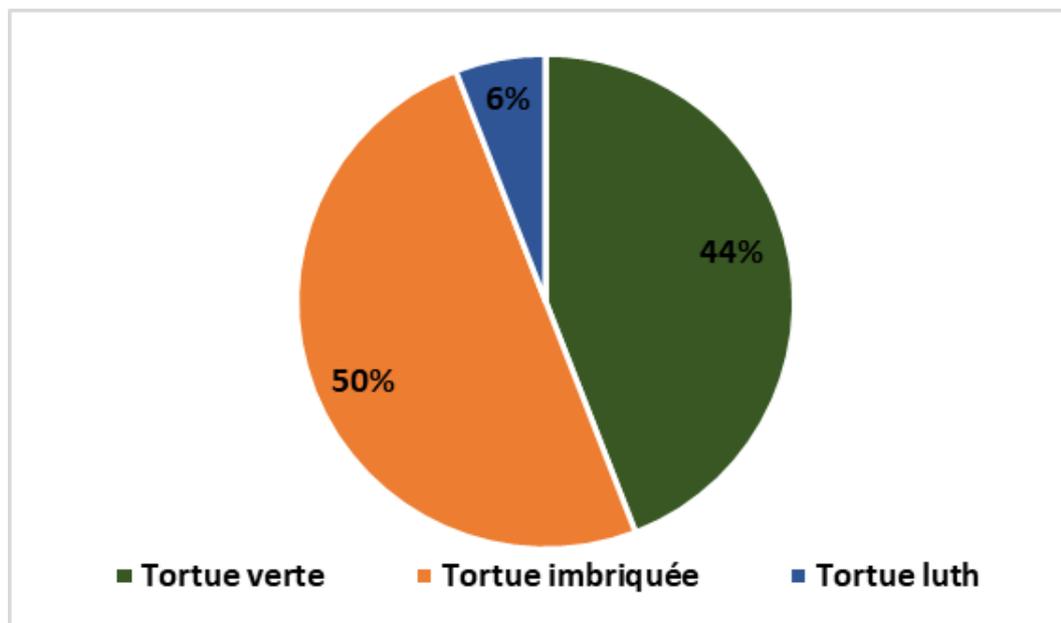


Figure 9 : Répartition des activités de pontes de tortues marines à Baie rouge en 2019.

E. Coralita

La plage de Coralita située hors réserve à Oyster pond, est formée d'un linéaire de 568 mètres de plage. Ce site de ponte présente un état de santé médiocre en 2015 (note de 4,7/10 ; constructions).



Figure 10: Carte de situation de la plage de Coralita (Googlearth 2019).

En 2019, 7 traces (0 en 2018) furent relevées au cours des 58 patrouilles opérées (12 en 2018), dont presque 86% de la nuit. Toutes ces activités de ponte sont attribuées aux tortues imbriquées. Le taux de réussite des activités de ponte est de 14%. Il est à noter que ce site a particulièrement été impacté par les échouages de sargasses et que sa gestion privée a entraîné la circulation répétée d'engins motorisés lourds sur le sable, comme en 2018.

F. Galion

La plage du Galion située en réserve dans la baie de l'Embouchure, est formée d'un linéaire de 1 610 mètres de plage. Ce site de ponte subdivisé en 2 parties présente un très bon état de santé sur les 1 170 m de sa partie Sud et un état de santé médiocre sur les 440 m de sa partie Nord en 2015 (notes de 8,1 et 4,5/10).



Figure 11: Carte de situation de la plage du Galion (Googlearth 2019).

En 2019, aucune trace (1 en 2018) fut relevée au cours des 29 patrouilles opérées (27 en 2018).

G. Grandes cayes

La plage de Grandes cayes située en réserve au pied de Red rock, est formée d'un linéaire de 744 mètres de plage. Ce site de ponte est subdivisé en 2 parties présentant un bon état de santé en 2015, bien que les 500 mètres en partie Nord apparaissent légèrement plus dégradés (note de 5,7 et 6,9/10 ; présence de déchets et de zones défrichées au Nord et végétation abondante).

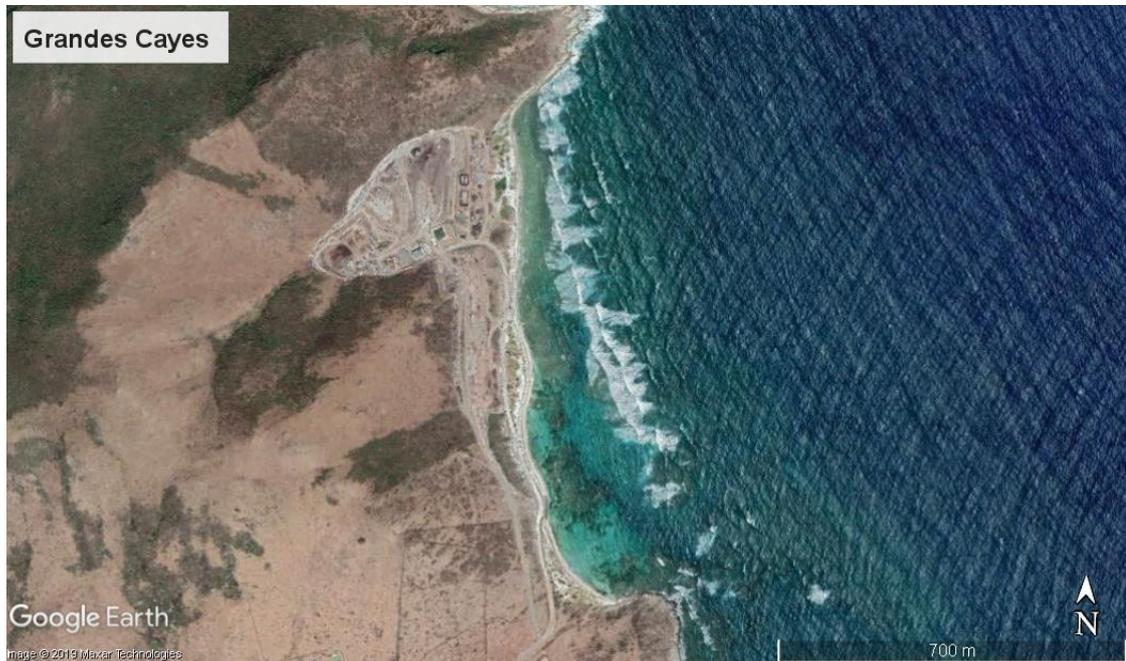


Figure 12: Carte de situation de la plage de Grandes cayes (Googlearth 2019).

En 2019, 4 traces (0 en 2018, et 2017) furent relevées au cours des 20 patrouilles opérées (10 en 2018), dont aucune de la nuit. Parmi ces activités de ponte, 3 furent attribuées aux tortues vertes, et 1 aux tortues imbriquées. Le taux de réussite des activités de ponte est de 43%.

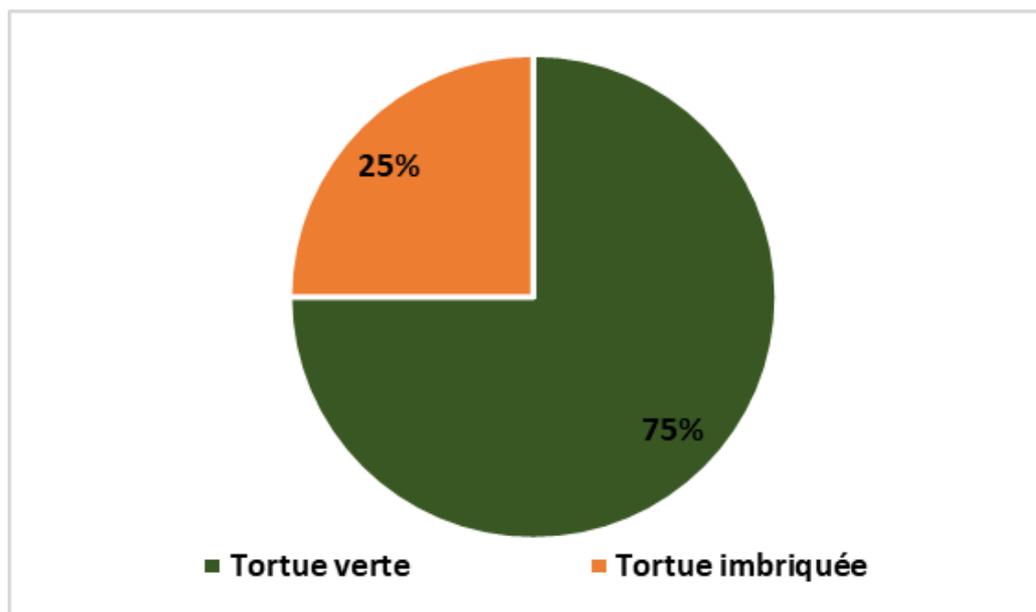


Figure 13 : Répartition des activités de pontes de tortues marines à Grandes cayes en 2019.

H. Lagon

La plage du Lagon située en réserve à Tintamarre, est formée d'un linéaire de 395 mètres de plage. Ce site de ponte présente un très bon état de santé en 2015 (note de 8,1/10 ; absence de construction et végétation abondante).



Figure 14: Carte de situation de la plage du Lagon (Googlearth 2019).

En 2019, 28 traces (3 en 2018) furent relevées au cours des 69 patrouilles opérées (63 en 2018), dont 53.5% de la nuit (67% en 2018). Parmi ces activités de ponte, 25 furent attribuées aux tortues vertes (1 en 2018) et 3 aux tortues imbriquées (0 en 2018). Le taux de réussite des activités de ponte est de 57% (0 en 2018).

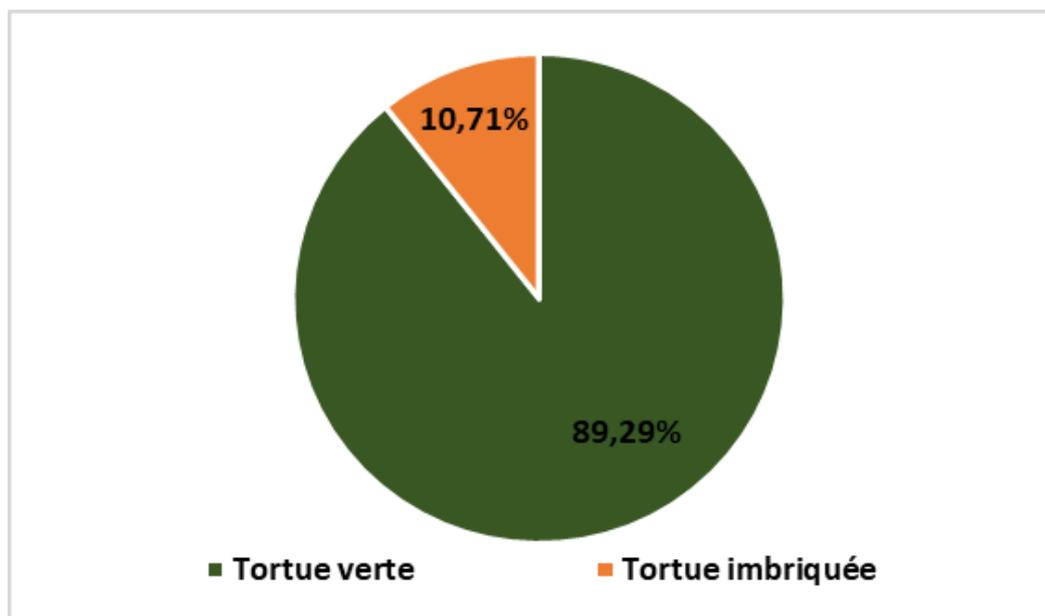


Figure 15 : Répartition des activités de pontes de tortues marines au Lagon (Tintamarre) en 2019.

I. Petites cayes

La plage de Petites cayes située en réserve au pied de Red rock, est formée d'un linéaire de 192 mètres de plage. Ce site de ponte présente un très bon état de santé en 2015 (note de 9,7/10 ; absence de construction et végétation abondante).

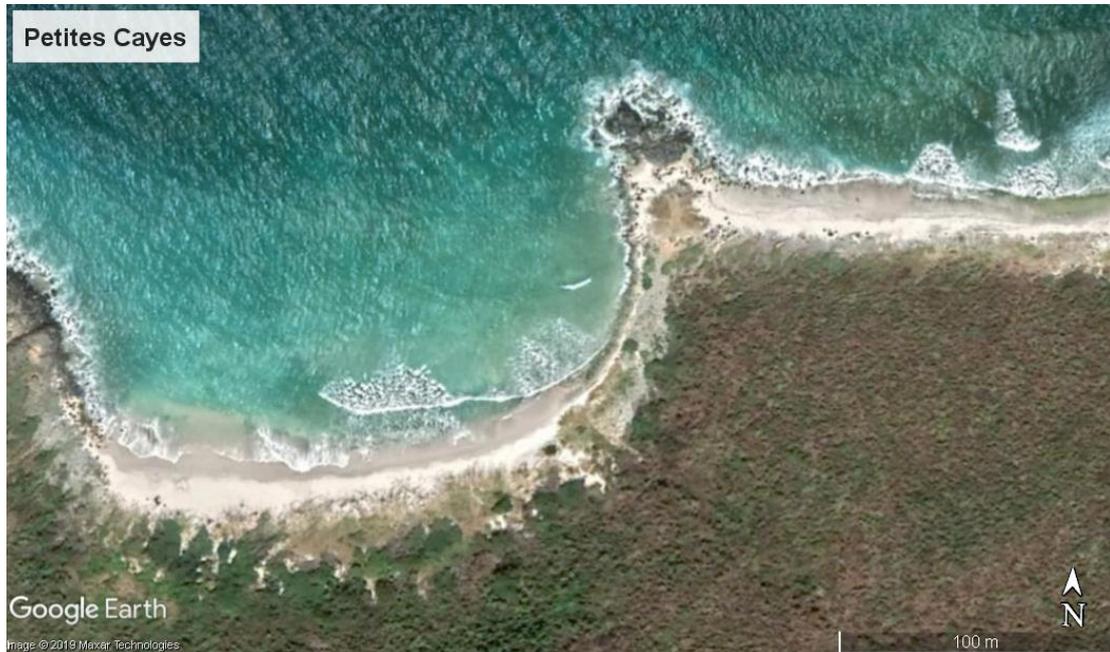


Figure 16: Carte de situation de la plage de Petites cayes (Googlearth 2019).

En 2019, 12 traces (1 en 2018) furent relevées au cours des 9 patrouilles opérées (3 en 2018), dont 58% de la nuit. Parmi ces activités de ponte, 3 furent attribuées aux tortues vertes et 9 aux tortues imbriquées. Le taux de réussite des activités de ponte est de presque 42%.

J. Autres sites

En 2019, 1 site supplémentaire a été prospecté régulièrement et un autre juste une fois dans la saison (aucun en 2018).



Figure 17: Carte de situation des plages de l'îlet Pinel (Googlearth 2019).

Les plages de l'îlet Pinel ont été prospectées une unique fois au cours de cette saison de ponte. Aucune trace a été relevé.

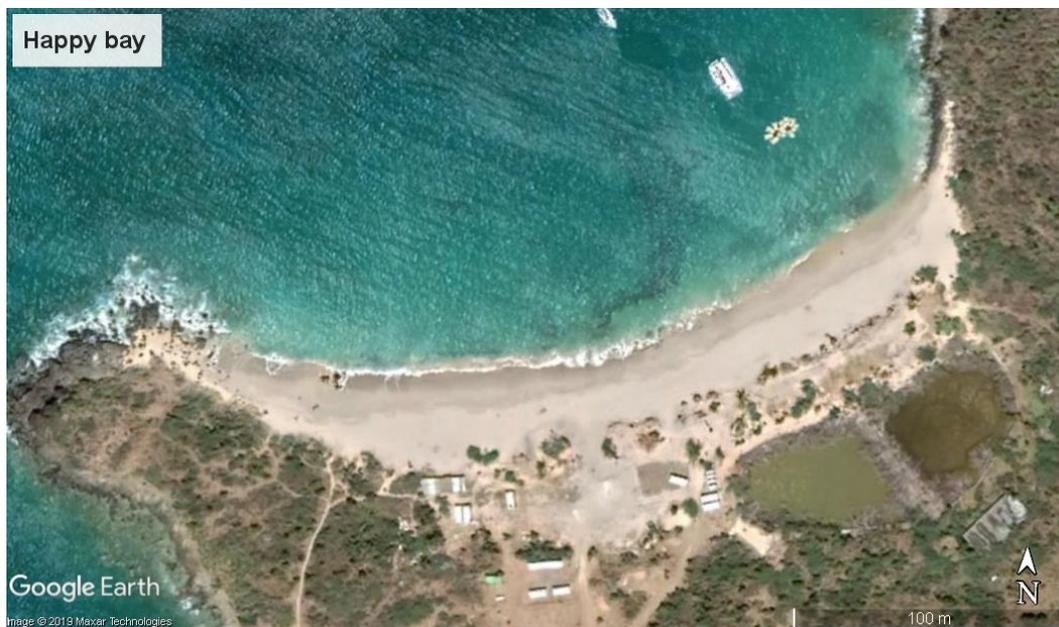


Figure 18: Carte de situation de la plage de Happy Bay (Googlearth 2019).

La plage de Happy Bay a fait l'objet de patrouilles régulières au cours de la saison par les bénévoles. Sur les 35 patrouilles, 4 traces furent relevées dont aucune de la nuit. Il s'agit d'un trace attribuée aux tortues vertes et 3 aux tortues imbriquées. Ces activités sur la plage n'ont probablement donné aucune ponte.

K. Bilan :

La saison de ponte 2019 des tortues marines à Saint-Martin marque le retour des activités de ponte, en lien avec le nombre de patrouilles des bénévoles. Cette année, les écovolontaires et les agents de la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Martin ont réalisé 436 patrouilles de mars à novembre 2019. Comme les années précédentes, les activités de tortues vertes (*Chelonia mydas*) prédominent : 186 traces sur les 251 relevées (plus de 74%). 58 traces sont attribuées aux tortues imbriquées (*Eretmochelys imbricata*) et 7 aux tortues luths (*Dermochelys coriacea*).

Les sites de Baie longue (100 traces), de Baie aux Prunes (49 traces), de Baie rouge (34 traces) et la plage du Lagon de Tintamarre (28 traces) totalisent à eux seuls près de 84% des traces observées en 2019.



Photo 4 : photos-rapport des écovolontaires lors des suivis 2019

2. Variations spatiales et temporelles

Les résultats des observations effectuées sont ici discutés, afin de commenter les variations spatiales et temporelles observées.

A. Variations spatiales

En 2019 et comme les années précédentes, le nombre de traces observées aux Terres Basses est plus important que sur les autres sites (183 traces sur 251 à Baie longue, Baie aux prunes et Baie rouge). La fréquentation plus importante de ces sites semble directement liée au plus grand nombre de tortues vertes fréquentant ces plages offrant un profil particulier : large plage de sable meuble abritée des houles dominantes.

Cette année, les activités de ponte de tortues imbriquées (58 au total sur 251 traces, 35 sur 104 traces en 2018) sont réparties sur 3 sites principaux : Baie rouge (17 traces), Baie blanche (9 traces) et Petites cayes (9 traces). L'année dernière, elles étaient plus importantes à Baie longue (12 traces en 2018, 4 en 2019).

En 2019, seulement 23% des traces observées le furent en réserve. Bien que le taux de réussite des activités de ponte soit équivalent en et hors réserve cette année, il apparaît d'autant plus important de favoriser la conservation des principaux sites de pontes tels que les Terres Basses. Le lien de causalité entre état de conservation du site et taux de réussite des activités de ponte apparaît indéniable. Or dans un contexte de reconstruction de l'île après l'impact du cyclone Irma, les atteintes aux sites littoraux et donc sur les sites de ponte, surviennent de manière croissante. Dans cette optique, la sensibilisation du public et des aménageurs aux enjeux de conservation des tortues marines et de leurs habitats essentiels joue un rôle moteur. Elle devra cependant s'accompagner d'une surveillance des chantiers et d'opérations de réhabilitation des sites de ponte impactés par les événements climatiques ou par l'Homme.

B. Variations temporelles

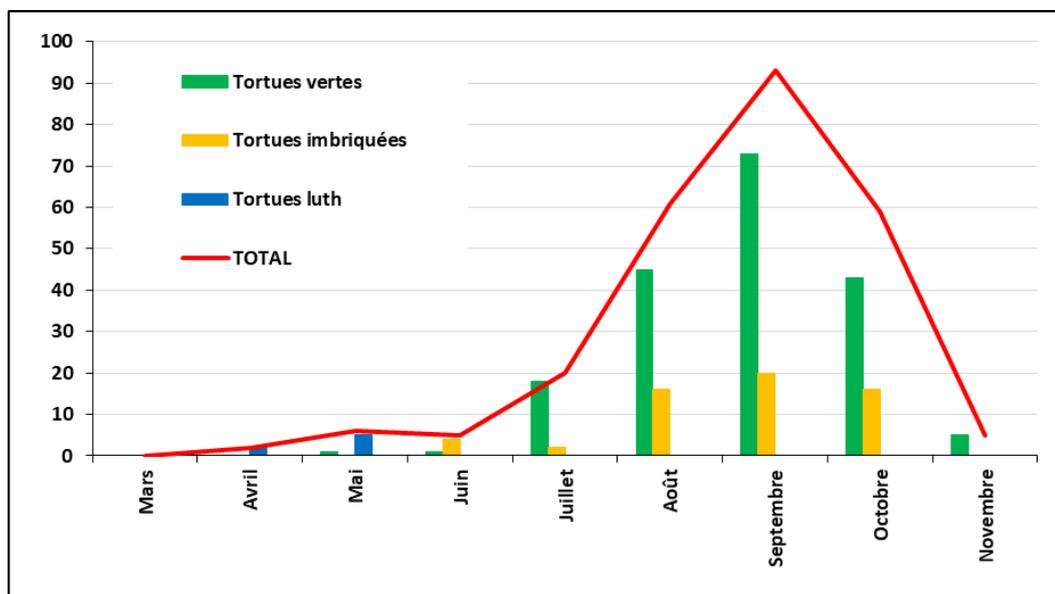


Figure 19 : Evolution mensuelle des activités de ponte de tortues marines à Saint-Martin en 2019.

En 2019, si la première trace d'activité de ponte fut observée en avril (juin en 2018, mars en 2017), l'essentiel des suivantes le furent entre les mois d'Août et d'Octobre, conformément aux années précédentes. Le pic des activités de ponte toutes espèces confondues fut enregistré en septembre (août en 2018), ce qui correspond aux pics des tortues vertes et des tortues imbriquées.

	Nombre de patrouilles											Nombre de traces toutes espèces confondues										
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Baie aux prunes	35	10	26	57	59	62	76	48	45	46	32	31	7	3	59	27	55	36	40	34	16	49
Baie blanche	28	29	38	47	64	63	72	75	48	62	72	12	17	8	20	31	25	16	32	3	10	13
Baie longue	33	30	32	57	90	69	49	33	36	22	47	3	98	6	52	133	121	200	123	62	58	100
Baie rouge	32	6	32	33	76	92	74	14	11	26	64	8	6	6	2	13	12	0	0	2	15	34
Cayes vertes	0	24	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-	7	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Coralita	0	26	26	58	192	36	65	52	6	12	58	-	5	10	2	9	0	0	10	0	0	7
Galion	50	32	39	53	71	45	63	34	14	27	29	27	9	1	0	0	2	0	3	1	1	0
Grandes cayes	50	45	39	77	83	82	94	3	41	10	20	31	5	2	1	5	0	2	0	0	0	4
Lagon	0	28	36	55	66	63	72	75	47	63	69	0	24	30	41	45	18	59	23	25	3	28
Petites cayes	22	35	42	74	40	78	74	34	49	3	9	3	6	7	5	12	13	5	1	3	1	12
Pinel	11	23	0	18	12	62	0	0	0	0	0	1	3	-	3	0	3	-	-	-	-	-
Anse Marcel	0	0	0	0	13	0	0	0	0	0	0	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-
Baie orientale	0	0	0	0	14	0	1	0	0	0	0	-	-	-	-	0	-	0	0	0	0	0
Bell beach	24	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Grand case	0	0	0	0	0	0	0	8	0	0	0	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-
Happy bay	0	0	0	0	51	1	5	0	17	17	35	-	-	-	-	2	0	0	0	1	0	4
Total	285	288	310	529	831	653	645	376	314	288	435	116	187	73	185	279	249	318	233	131	104	251

Tableau 2 : Evolution de l'effort d'échantillonnage et du nombre d'activités de ponte à Saint-Martin de 2009 à 2019.

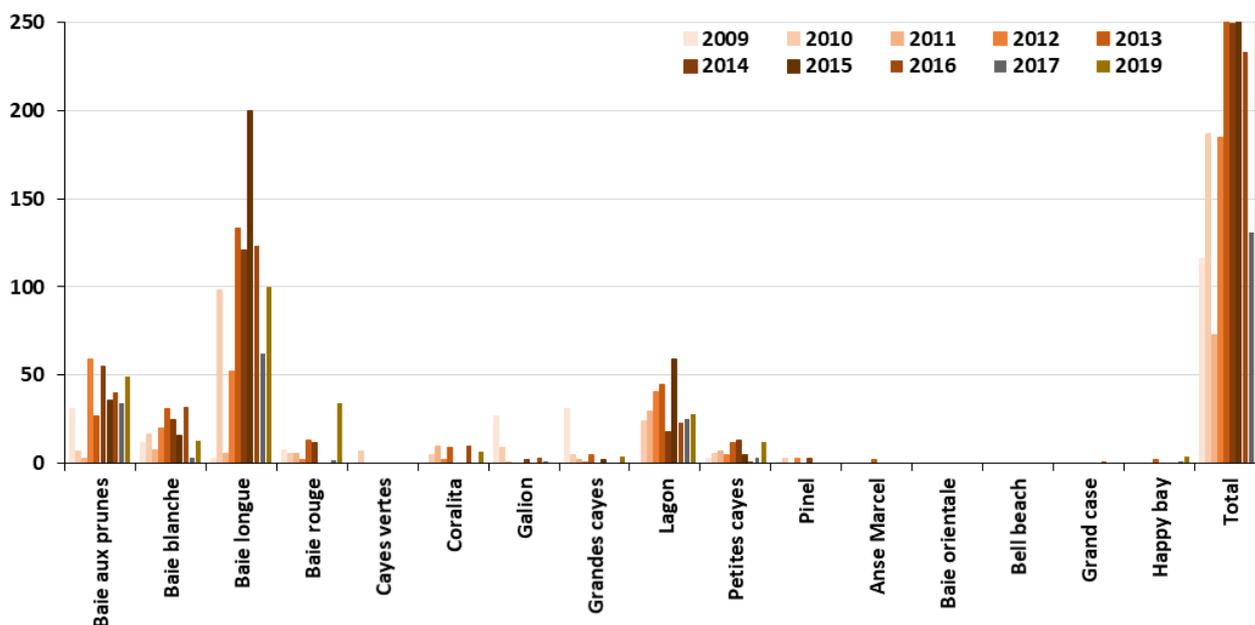


Figure 20 : Evolution du nombre d'activités de ponte de tortues marines observées de 2009 à 2019 sur les sites suivis à Saint-Martin.

L'évolution des activités de ponte des tortues marines enregistrée depuis 10 ans à Saint-Martin, semble traduire une tendance à l'augmentation, passant de 116 traces observées en 2009 à 251 traces en 2019. Cette tendance est à corréliser avec l'évolution de l'effort de l'échantillonnage, donc l'augmentation de la fréquence patrouilles de suivi et l'élargissement du réseau d'écovolontaires (voir Tableau 2) : 285 patrouilles en 2009 contre 435 en 2019.

Cependant, l'impact du cyclone Irma qui a touché l'île le 6 septembre 2017, sur les résultats des campagnes de suivis de 2017 et 2018 est bien visible : destruction des sites de ponte et des nids, modification du comportement des tortues marines, mais aussi difficultés à mobiliser les écovolontaires et discontinuité des suivis engendrant une baisse des relevés des activités de ponte.

Depuis 2009, les sites les plus fréquentés par les tortues marines restent Baie longue, Baie aux prunes, le Lagon et Baie blanche (voir Tableau 2 et Figure 20), soit les plages des Terres Basses et de Tintamarre. 2019 est cependant marquée par la nette progression des activités sur les plages de Baie rouge et Petites cayes.

Malgré le nombre croissant d'activités de ponte, leur taux de réussite reste limité. Si les efforts de protection mis en œuvre sur les tortues marines et leurs sites de ponte (au sein de la réserve) semblent permettre une augmentation relative de la fréquentation de ces derniers ; il apparaît toujours primordial d'impulser une dynamique de conservation et de réhabilitation des sites de ponte non-protégés (Terres Basses) et très fréquentés, d'autant plus dans un contexte de reconstruction de l'île suite au passage du cyclone Irma.

3. Bilan 2019 des menaces sur les sites de pontes

Au cours de cette saison 2019, diverses menaces pouvant impacter la qualité d'accueil des sites de ponte des tortues marines à Saint-Martin ont été relevées par les membres du réseau d'écovolontaires et son coordinateur local. Voici une synthèse de ces signalements ainsi que des sites impactés :

Ces menaces sont listées dans un ordre décroissant de fréquence d'observation lors des suivis 2019 :

- Aménagements littoraux (Terres Basses): un grand nombre d'ouvrages littoraux (privés ou non) impactés par Irma font actuellement l'objet de travaux de reconstruction ou de protection. Ces interventions humaines ont un double impact : le chantier impliquant des engins lourds porte atteinte au cordon sableux (extraction de sable, dépôt de sable, tassement, ...), ainsi qu'à la végétation littorale environnante (destruction, introduction d'espèces exotiques, ...) ; la présence des aménagements en eux-mêmes modifie l'accessibilité du site, sa nature et ses conditions (température, humidité, ombrage). Les modifications ainsi subies par la partie supérieure des plages impacte particulièrement les tortues imbriquées mais aussi les tortues vertes, dont la zone préférentielle de nidification se situe en haut de plage.
- Gestion des échouages de sargasses : la collecte avec des engins lourds et le stockage en haut de plage comme à Coralita, et ce malgré les recommandations formulées par l'AGRNSM et les services concernés, impactent négativement les activités de ponte des adultes et l'émergence des jeunes tortues.
- La pollution lumineuse (Terres basses) : à diverses occasions l'AGRNSM et ses écovolontaires ont pu constater la présence d'un nombre croissant de sources lumineuses éclairant les sites de ponte, notamment aux Terres Basses. Cet éclairage artificiel des sites en période de ponte est à l'origine de désorientation des adultes et des jeunes pouvant conduire à des mortalités importantes.
- Dégradation de la végétation littorale : la fréquentation du site par le public (piétinement, feux), l'implantation d'aménagements de protection ou de délimitation de propriété contribuent à la raréfaction de la végétation native, voir à son remplacement par des espèces introduites (Baie blanche, Terres Basses).
- Remobilisation du sable : des prélèvements ou des transports de sable sont signalés pour une utilisation par le BTP ou pour désensabler les aménagements (Baie longue, Baie orientale et Grandes cayes).
- Atteintes directes aux nids : des foyers ont été signalés sur certains sites, pouvant abriter des nids et donc exposer les œufs à une chaleur trop intense pour leur bon développement (Baie blanche, Terres basses).



Photo 5 : photos-rapport des menaces sur les sites de ponte

V. Bilan et perspectives :

Saison 2019 :

435 patrouilles ont pu être réalisées sur 11 sites par une trentaine d'écovolontaires sur les 116 inscrits. 251 traces de tortues marines ont pu être relevées au cours de ces suivis, dont 137 de la nuit précédente et avec un taux de réussite des pontes d'environ 57%.

Les tortues vertes sont plus présentes (186 traces), suivies par les tortues imbriquées (58 traces). 7 traces de tortue Luth ont également été observées.

Cette saison est marquée par une remobilisation des tortues marines en ponte et des écovolontaires en patrouille à Saint-Martin après deux années d'activité plus limitée suite au passage du cyclone Irma en 2017. Mais cette année est également marquée par une recrudescence des menaces et atteintes aux sites de ponte, en lien avec les changements climatiques (cyclone, sargasse) et les aménagements côtiers.

Variations spatiales :

Des 11 sites suivis en 2019, Baie longue (100 traces), Baie aux prunes (49 traces), Baie rouge (34 traces) et Lagon à Tintamarre (28 traces), sont les plus fréquentés. Les taux de réussite des activités de ponte sont de 56% pour Baie longue, 86% pour Baie aux prunes, 32% pour Baie rouge et 57% pour Lagon.

Le nombre de traces de ponte apparaît encore une fois supérieur hors réserve en 2019 (77% des traces). La conservation des plages des Terres Basses représente cette année encore un enjeu majeur pour la protection des tortues marines au niveau local.

Evolution temporelle :

Cette saison 2019 est marquée par 1 pic d'activités de ponte enregistré en septembre, pour un arrêt des activités observées en novembre.

Le nombre annuel d'activités de ponte depuis 10 ans traduit une tendance à la hausse jusqu'en 2015, avec une baisse en 2016, 2017 et 2018, suivie d'une reprise en 2019, suite au passage du cyclone Irma.

Les activités de ponte de tortues vertes prédominent une nouvelle fois par rapport aux tortues imbriquées. Ces dernières étant plus présentes hors réserve, il apparaît prépondérant de maintenir les efforts de sensibilisation et de concertation en vue de préserver les sites de ponte hors réserve.

Bilan des menaces :

En 2019, la principale menace pesant sur les sites de ponte des tortues marines à Saint-Martin est la recrudescence des travaux d'aménagement, de construction, de rénovation de bâtiments sur le littoral, et l'implantation de nouveaux aménagements littoraux, en particulier sur les plages des Terres Basses.

Perspectives :

Pérenniser le suivi sur ces mêmes sites au terme du projet « Agir pour les tortues marines à Saint-Martin » assurant le financement du suivi jusqu'en 2020.

Intensifier la sensibilisation et la veille pour prévenir les atteintes aux sites de pontes.

Poursuivre les efforts de conservation et de réhabilitation des sites de ponte les plus fréquentés, tout en continuant les actions de sensibilisation du public aux enjeux liés aux tortues marines fréquentant les eaux et plages de Saint-Martin.

Références bibliographiques :

CHALIFOUR J. (2019), Suivi des pontes de tortues marines à Saint-Martin : Saison 2018, RNN Saint-Martin, 17 pages

CHALIFOUR J. (2012), Suivi des pontes de tortues marines à Saint-Martin : Saison 2011, RNN Saint-Martin, 14 pages

CHALIFOUR J. (2013), Suivi des pontes de tortues marines à Saint-Martin : Saison 2012, RNN Saint-Martin, 20 pages

CHALIFOUR J. (2014), Suivi des pontes de tortues marines à Saint-Martin : Saison 2013, RNN Saint-Martin, 17 pages

CHALIFOUR J. (2015), Suivi des pontes de tortues marines à Saint-Martin : Saison 2014, RNN Saint-Martin, 17 pages

BOUSQUET C. et CHALIFOUR J. (2017) : Suivi des pontes de tortues marines à Saint-Martin : Saison 2016, RNN Saint-Martin, 17 pages

DIAZ N., CUZANGE P. A. (2009), Plan de gestion de la Réserve Naturelle de Saint-Martin et des sites du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, OSA, 311 pages + annexes

MALTERRE P. (2009), Suivi des tortues marines en ponte et en alimentation : Année 2009, RNN Saint-Martin, 17 pages

MALTERRE P. (2010), Suivi des tortues marines en ponte et en alimentation: Année 2010, RNN Saint-Martin, 14 pages

NOUHAUD M., CHALIFOUR J. (2016), Suivi des pontes de tortues marines à Saint-Martin : Saison 201, RNN Saint-Martin, 19 pages

Articles de presse :

- Journal « 97150 », 25/06/2019, annonce de la réunion d'information du vendredi 28/06/2019
- Journal « FaxInfo », 26/06/2019, annonce de la réunion d'information du vendredi 28/06/2019
- Journal « Le Pélican », 30/08/2019, bilan des pontes des tortues marines à la mi-saison

Environnement

97150 # 323 - MARDI 25 JUIN 2019 - PAGE 10

■ FAUNE

Tortues marines : infos, acte II

Chaque année, la Réserve Naturelle de Saint-Martin organise une soirée d'informations sur les tortues marines afin de sensibiliser le public à la protection des différentes espèces. Cette année, face au succès de la première séance, une nouvelle réunion est prévue ce vendredi 28 juin.

Cette seconde rencontre a pour objectif de sensibiliser effectivement sur les tortues marines mais aussi d'indiquer la bonne attitude à adopter lors des périodes de ponte ou de rencontres avec des tortues bressées. C'est également



l'occasion de se familiariser avec leurs habitudes et pourquoi pas devenir éco-volontaire et intégrer les patrouilles de bénévoles en charge de suivre et de comptabiliser les traces des pontes des tortues en collaboration avec les équipes de la Réserve Naturelle. Pour les plus jeunes, c'est l'opportunité d'en apprendre un peu plus sur leur cycle de vie, les menaces auxquelles elles sont confrontées et leurs particularités selon les espèces.

La saison de ponte des tortues marines débute tout juste et se poursuivra jusqu'au mois de novembre. Durant toute cette période il est possible de les observer, car elles se rassemblent à proximité des côtes en eaux peu profondes avant de venir pondre sur les plages. Il faut savoir que sur toutes les petites tortues qui verront le jour, seule, une sur mille va survivre et atteindre l'âge adulte.

La réunion aura lieu à 18h00 dans les nouveaux locaux de la Réserve Naturelle à Hope Estate (après Super U, derrière le restaurant

ENVIRONNEMENT

Un nombre grandissant de tortues atteintes de fibropapillomatose

« Nous avons malheureusement trouvé cette tortue verte atteinte de fibropapillomatose en train de nager autour de notre site de plongée « Bridge ».

Comme vous pouvez le constater la tortue marine a un nombre impressionnant de tumeurs sur le corps » écrivait la Sint Maarten Nature dans un post Facebook le 1er juin dernier accompagné de photos. Ce n'est pas la première fois que des tortues atteintes de fibropapillomatose nagent dans les eaux de Saint-Martin. « On observe un nombre grandissant de cas depuis quelq

années » souligne Julien Chalifour, responsable du pôle scientifique à la Réserve naturelle de Saint-Martin.

Décrite pour la première fois en 1938 chez des tortues vertes capturées en Floride, la fibropapillomatose est aujourd'hui présente partout dans le monde, avec cependant des taux d'atteinte très variables.



« Un alphaherpèsvirus serait l'agent responsable de la maladie, bien qu'il n'existe aucune preuve réelle de sa causalité. La maladie existe dans le monde entier, suggérant une cause multifactorielle plutôt que des facteurs ou des agents uniques. Parmi les facteurs possibles figurent certains parasites, bactéries, polluants environnementaux, rayons ultraviolets, variations de la température de l'eau et biotoxines. Même des facteurs physiologiques tels que le stress et le statut immunologique semblent être associés à la PF. Ces dernières années, nous avons constaté une forte réduction de la qualité de notre eau, qui pourrait jouer un certain rôle dans cette maladie des tortues marines. La recherche scientifique a établi un lien entre l'excès d'azote (eaux usées) qui s'accumule dans les algues que mangent les tortues de mer » explique la Sint Maarten Nature Foundation. Ce que confirme Julien Chalifour : « comme pour les humains, l'herpès se déclenche sous l'action du stress. C'est pourquoi il est recommandé de ne pas stresser les tortues ni les toucher».

(Plus de détails sur www.soualigapost.com)

NATURE

Tout savoir sur la ponte des tortues marines : rdv le 28 juin prochain dans les nouveaux locaux de la Réserve Naturelle à Hope Estate

La Réserve Naturelle de Saint-Martin organise une deuxième réunion de sensibilisation sur les tortues marines et leur surveillance.



Si vous voulez voir ou revoir les informations concernant le suivi des tortues marines à Saint-Martin, venez vous joindre à nous le

vendredi 28 juin, à 18h, dans les nouveaux locaux de la Réserve Naturelle à Hope Estate (voir plan).



Nous vous présenterons les espèces qui vivent à Saint-Martin, leur cycle de vie, les menaces et les mesures de protection, ainsi que toutes les informations nécessaires à leur surveillance. Ce sera aussi l'occasion de vous inscrire pour les patrouilles bénévoles

de comptage des traces des pontes de tortues marines, en collaboration avec la Réserve Naturelle.

Pontes de tortues marines : bilan à la mi-saison

ENVIRONNEMENT. Si la saison des pontes est pour le moment assez calme, le mois d'août correspond, comme toujours, au pic du nombre de traces observées sur les plages. Point d'étape avec Aude Berger, chargée du suivi des pontes de la Réserve naturelle.

AGATHE MATHIEU

Chaque année, trois types de tortues marines viennent pondre sur les plages de Saint-Martin de mars à novembre : la tortue luth, la tortue verte et la tortue imbriquée. Pour suivre et recenser ces activités de ponte, la Réserve naturelle cordonne depuis 2009 un réseau local de bénévoles. L'objectif : dresser un état des lieux des pontes et des espèces présentes à Saint-Martin. Depuis le mois de mars, une petite vingtaine de bénévoles sillonne les plages de l'île à la recherche de traces pouvant indiquer une ponte.

Si les chiffres ne peuvent être analysés avant la fin de la saison, Aude Berger, en charge du suivi des pontes à la Réserve naturelle, parle d'une saison « normale à calme » pour le moment, et d'« un mois d'août bien actif avec un pic de tortues vertes, notamment aux Terres Basses », l'un de sites majeurs de ponte à Saint-Martin. Une petite dizaine de montées (sur les plages) de tortues luth, la plus rare à Saint-Martin, ont par ailleurs été relevées depuis le début de la saison.

Mais Aude Berger note qu'« il y a des montées mais pas toujours de pontes ». En cause, « beaucoup de dérangement, peut-être la lumière, le bruit... certaines se cognent aussi sur les murs des maisons ». Peu de signes d'émergence (sortie du nid, rarement observable car ayant souvent lieu la nuit), ont été recensés depuis le début de la saison, hormis des petits qui ont été retrouvés morts à la surface : « ceux qui sont au fond du nid, donc les derniers, sont plus faibles et ne survivent pas toujours », explique Aude Berger.

DES MENACES HUMAINES

Sans compter le dérangement humain lors des pontes, la menace qui pèse sur la survie des tortues vient principalement des collisions avec des engins motorisés. Sur les 6 échouages relevés depuis le début de la

saison, « principalement sur le front de mer de Marigot et à Cul de Sac », deux au moins seraient dus à des collisions. Les coupes nettes sur les carapaces des tortues, provoquées par les hélices et les coques des bateaux et des jet-ski, ne laissent en général aucun doute sur la cause de la mort. Pour Aude Berger, la seule solution réside dans le respect de la loi : « les tortues vertes et imbriquées sont des tortues côtières qui vivent à 300 mètres des côtes où la vitesse est normalement limitée à 5 noeuds. Si on respecte cette vitesse, on doit pouvoir éviter les collisions avec les tortues ».

Les tortues marines sont également de plus en plus touchées par la fibropapillomatose, un virus de type herpès qui se caractérise par des masses cutanées pouvant, selon leur localisation et leur ampleur, provoquer la mort. Si les causes de cette maladie sont encore inconnues, « plusieurs études montrent une corrélation entre les activités humaines, le rejet d'eau usées, le stress dû au dérangement, et le développement de cette maladie », nous explique Aude Berger.

Pour suivre l'activité des tortues, les bénévoles sont essentiels, rappelle Aude, qui souhaite féliciter la vingtaine de personnes « ultra volontaires » qui prennent de leur temps pour assurer ce suivi. Mais certaines plages manquent de bénévoles. C'est le cas de Petites Cayes et Grandes Cayes, où « il se passe pourtant des choses », et le Galion et la Baie Orientale touchées par la problématique des sargasses qui mérite qu'on s'y intéresse. « Les tortues n'ont pas de mal à se hisser sur la côte érodée, ce sont vraiment des guerrières, mais les petits restent parfois coincés dans les sargasses », précise Aude Berger.

Reliée au réseau tortues marines de Guadeloupe coordonné par l'Office national des forêts de Guadeloupe, la Réserve naturelle de Saint-Martin a été choisie pour assurer une formation d'animation sur le thème des tortues marines. Les 20 et 21 juillet derniers, Aude Berger s'est donc



Les constructions sur les plages empêchent les tortues de pondre tranquillement.

rendue en Guadeloupe pour former les bénévoles du réseau à l'animation pour le grand public, les scolaires, les stands et l'encadrement du public sur les plages. Par ailleurs, l'une des missions de la Réserve naturelle étant la sensibilisation et la pédagogie, l'organisme intervient gratuitement en milieu scolaire pour éduquer à

l'environnement, les tortues marines et le développement durable. Aude Berger souhaite donc rappeler aux enseignants et aux directions des établissements scolaires que les membres de la Réserve peuvent « les accompagner dans la réalisation de leurs projets pédagogiques, en classe ou sur le terrain, sur l'année ou de façon ponctuelle ».



Les collisions avec les bateaux roulant à vive allure sont fréquentes.



Aude Berger est chargée du suivi des tortues marines pour la Réserve naturelle.

elle a dit...

Marion,
bénévole
du réseau
tortues

« Je suis
arrivée
sur l'île en
décembre
et j'avais
contacté
la Réserve
avant pour savoir
s'ils recherchaient

des bénévoles dans différents domaines. J'ai appris à connaître le réseau tortues grâce aux différentes réunions organisées par la Réserve. Ça fait grandement partie de l'île et je trouve ça intéressant de pouvoir travailler là-dessus. Je me rends sur la plage de Grandes Cayes une à deux fois par semaine. Malheureusement en ce moment je n'ai plus de véhicule donc je ne peux plus y aller alors que c'est le moment où ça devrait commencer à bouger... A la base je n'y allais que pour voir les traces de tortues, petit à petit j'ai appris à reconnaître des petites choses au niveau des plages. Comme au début je ne voyais pas grand chose j'en ai profité pour faire le ramassage des déchets. Petit à petit on a vu les plages changer, au niveau des sargasses, du nettoyage des plages... il y a plein de choses qui se passent. Chaque semaine réserve une surprise. Aude est très disponible pour répondre à toutes nos questions et nous apprendre plein de choses même sur d'autres sujets que les tortues. » ■



DEVENIR BÉNÉVOLE

Rejoindre le réseau de bénévoles de la Réserve naturelle implique de se rendre sur l'une des plages identifiées et de noter toute observation de traces ou de nid, dans l'idéal une fois par semaine mais adaptable selon les disponibilités de chacun. Un rapport avec des photos doit ensuite être envoyé par mail au coordinateur en estimant la fraîcheur de la trace, l'espèce concernée et la réussite d'une éventuelle ponte. La Réserve naturelle invite toutes les personnes intéressées à la contacter (par mail à science@rnsm.org ou par téléphone au 0690 34 77 10). Un planning est établi en fonction des disponibilités des volontaires afin que chaque plage soit visitée au minimum deux fois par semaine.



Photo © DR

PRÉVENTION ET SENSIBILISATION

L'association Deadnoughtus Conservation Society a installé un panneau sur le pont de Simpson Bay, à la sortie du lagon, pour sensibiliser les navigateurs aux limitations de vitesse. «D'autres sont à suivre très bientôt, également en partie française», a indiqué l'association. .



RDI

LA RADIO D'INFOS avec

RMC
INFO TALK SPORT

89.9 en FM

PROGRAMME

Vendredi 30 Août 2019

BOURDIN DIRECT
RMC

6H - 9H
BOURDIN DIRECT
à 6h35 et 8h35
L'invité de Jean-Jacques Bourdin :
Amélie de Montchalin,
Secrétaire d'Etat
aux Affaires Européennes.

SUPER MOSCATO SHOW
RMC

10H - 12H
SUPER MOSCATO SHOW
à 6h35 et 8h35
Vincent Moscato, Pierre Dorian,
Adrien Aigoïn, Éric Di Mecco,
Denis Charvet et Maryse Éwanjée-Épée.

RMC SPORT SHOW
RMC

14H - 17H
RMC SPORT SHOW
Christophe Cessieux,
Lionel Charbonnier
et Philippe Saint-André.

C'EST DU GRAND SPECTACLE A LA RADIO !

contact971.rdi@gmail.com
Tél : +590 690 57 56 54